

# **REGLEMENT D'ACCES A LA PLATEFORME DE LA SOCIETE ATR CORPORATION ET CONDITIONS DE SON UTILISATION**

## **PREAMBULE:**

Considérant que la création et l'utilisation des sites ou plateformes internet sont de potentielles sources de violations susceptible de porter gravement atteinte à l'honneur, aux patrimoines, et droits divers des personnes ainsi qu'à la cohésion des Sociétés humaines;

Qu'en conséquence, ces aspects de la vie socio-économique moderne ont fait l'objet d'une stricte réglementation dans plusieurs pays du monde en vue de prévenir ou de réprimer les dérives ou les déviances comportementales qu'ils peuvent engendrer;

Qu'ainsi, des lois relatives à ce secteur d'activités y ont été mises en vigueur au travers notamment de différents codes ayant vocation à régir les professions et les travaux exercés par le biais du Numérique et de l'Information;

Que dans le cadre de son fonctionnement et pour éviter les dérives pouvant découler éventuellement de l'utilisation de sa plateforme, la Société ATR CORPORATION a mis en place, le présent règlement intérieur dont la teneur suit:

## **TITRE I- DES CONDITIONS GENERALES D'ACCES ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME:**

### **Article 1 : ADHESION**

Toute personne désireuse d'accéder ou d'utiliser, à quelque titre que ce soit et dans quelque but que ce soit, la plateforme de la Société ATR CORPORATION adhère nécessairement et au préalable, au présent règlement intérieur.

### **Article 2 : DIVERSES DEFINITIONS**

Au sens du présent règlement intérieur, les termes suivants doivent être compris comme suit:

« **CGU** » : désigne les présentes Conditions Générales et Spécifiques d'Utilisation.

« **Client** » : désigne toute personne physique ou morale utilisant la Plateforme dans le but d'être mise en relation avec un Prestataire pour bénéficier d'une Prestation.

« Plateforme désigne la plateforme de mise en relation conçue et mise à disposition par la Société ATR CORPORATION, accessible depuis son Site et permettant de rendre divers Services et prestations ».

« **Prestataire** » : désigne toute personne physique ou morale fournisseur de service régulièrement inscrite sur la Plateforme et disposant des compétences nécessaires pour rendre efficacement et à satisfaction des Prestations.

« **Utilisateur** » : désigne indifféremment un Client ou un Prestataire qui utilise la Plateforme.

### Article 3 : OBJET

Les présentes conditions générales d'utilisation ont pour objet la définition des modalités d'accès et d'utilisation de la plateforme, ainsi que la détermination des droits et des obligations de la Société ATR CORPORATION, des Prestataires et des Clients accédant et utilisant la Plateforme.

Les présentes CGU ne régissent donc pas la relation contractuelle entre un Client et un Prestataire œuvrant pour la réalisation des Prestations convenues entre eux.

Ce faisant, en tant qu'opératrice de plateforme en ligne, la Société ATR CORPORATION n'est engagée en rien s'agissant des relations contractuelles entre le Client et le Prestataire, le rôle de la Société ATR CORPORATION se limitant à la fourniture des Services de mise en relation de ses deux cocontractants.

### Article 4 : OBLIGATIONS COMMUNES A TOUS LES UTILISATEURS DE LA PLATEFORME

Tout Utilisateur de la plate-forme s'engage expressément à :

- respecter les lois et règlements en vigueur en général et tout particulièrement toutes dispositions légales et réglementaires relatives à la communication, à l'Information, au numérique et à l'utilisation de l'Internet ;

- ne pas porter atteinte à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux droits des tiers et à n'enfreindre à aucune disposition législative ou réglementaire par l'utilisation de la plateforme ;
- ne permettre à aucun tiers d'utiliser son Compte personnel ;
- ne faire sur la plateforme aucune publication à contenu injurieux, diffamatoire, calomnieux, discriminatoire, ségrégationniste, politique, contrefaisant, pornographique, contraire à la décence, aux bonnes mœurs ou attentatoire à l'ordre public, à la pudeur publique, aux bonnes mœurs, aux droits des tiers, à leur image ou à leur réputation ainsi qu'aux droits et l'image de la Société ATR CORPORATION ou d'un autre Utilisateur ;
- fournir à la Société ATR CORPORATION toutes les informations nécessaires à la bonne exécution de ses Services et à en garantir l'exactitude ;
- faire une utilisation loyale de la Plateforme et des services qu'elle permet de rendre, c'est-à-dire de participer au processus d'inscription, de Commandes ou encore de notation ;
- informer la Société ATR CORPORATION en cas de complication de toute nature, de tout problème avec un autre Utilisateur ou lors de l'utilisation de la Plateforme, du Compte et des Services et cela, dans les meilleurs délais et par tous moyens laissant trace écrite ;
- Agir avec intégrité et traiter les autres avec respect ;
- Ne proférer aucun mensonge ou ne jamais faire usage de faux titre ou faire croire en l'existence d'entreprise imaginaire dans une perspective de fraude ;
- Faire preuve de politesse et de respect envers les autres à l'occasion des échanges communicationnels ou d'interactions avec les autres via la plateforme ;
- Ne pas endommager, pirater, faire de l'ingénierie inverse (reverse engineering), compromettre ou altérer la plate-forme ou tenter de contourner toute mesure de sécurité ou technologique utilisée pour protéger la plateforme ou son contenu ;
- N'entreprendre aucune action susceptible de perturber ou de nuire à la performance ou au bon fonctionnement de la plateforme ;

- Ne pas utiliser la plateforme en dehors du cadre des présentes Conditions ou de tout autre contrat conclu explicitement ou implicitement avec la Société ATR CORPORATION ;
- Ne pas utiliser la plate-forme ou les informations personnelles des utilisateurs à des fins commerciales sans le consentement explicite de ceux-ci et du destinataire ;
- Ne pas utiliser tels ou tels Contenus de la plateforme sans la permission expresse du propriétaire du Contenu et l'autorisation expresse de la Société ATR CORPORATION conformément aux présentes conditions générales d'utilisation ou au titre d'un autre contrat préalablement conclu avec la Société ATR CORPORATION ;
- Ne pas demander, effectuer ou accepter une Réservation ou un Versement en dehors de la Plate-forme de la Société ATR CORPORATION dans le but frauduleux d'éviter de payer des frais, des taxes ou pour toute autre raison ;
- Ne pas obliger ou encourager les Clients à ouvrir un compte, poster un commentaire ou interagir d'une manière quelconque avec un site web, une application ou un service tiers avant, pendant ou après une réservation, sauf autorisation expresse de la Société ATR CORPORATION ;
- Ne pas utiliser, copier, afficher ou encadrer sur la plateforme, tout Contenu, toute marque ou toute mise en page ou conception sans le consentement express et préalable de la Société ATR CORPORATION.

#### Article 5 : RESPONSABILITE DES UTILISATEURS

L'Utilisateur est responsable de tous ses actes d'utilisation de la Plateforme et des services que celle-ci permet de rendre, de sorte qu'il réponde de tout préjudice qu'il cause à autrui et à la Société ATR CORPORATION du fait de son comportement en général et plus spécifiquement du caractère inexact, incomplet, mensonger ou trompeurs des informations qu'il fournit lors de son inscription ou même du défaut de mise à jour de ces informations et en assume seul, le cas échéant, toutes les conséquences.

Plus spécifiquement, les Utilisateurs sont responsables :

- des informations qu'ils choisissent de mettre en ligne sur leur Compte et qu'ils diffusent en utilisant la Plateforme ;
- de la négociation, de la conclusion et de l'exécution des contrats qu'ils concluent entre eux pour la réalisation des Prestations, la Société ATR CORPORATION n'étant qu'une plateforme numérique de mise en relation des cocontractants.

#### Article 6: ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ATR CORPORATION

La Société ATR CORPORATION s'engage à mettre la Plateforme et ses Services à la disposition des Utilisateurs et à en assurer l'accessibilité et le bon fonctionnement harmonieux et permanent.

À ce titre, la Société ATR CORPORATION s'oblige à rendre en permanence la Plateforme et ses Services accessibles tous les jours et même toutes les nuits sauf cas de force majeure et sous réserve des éventuelles pannes et des interventions relatives à la maintenance de ses différents outils de travail et à la mise à jour de ses données nécessaires au bon fonctionnement de la Plateforme et à la fourniture des Services corrélatifs.

La Société ATR CORPORATION met également à la disposition des Utilisateurs un service de support pour répondre à leurs questions et leur fournir une assistance en cas de difficulté d'accès et d'utilisation de la plateforme.

Ainsi, Pour toute question ou demande d'information relative à la Plateforme ou à ses services, l'Utilisateur peut contacter la Société ATR CORPORATION via nos contacts présents dans la plateformes ou par téléphone.

#### Article 7 : RESPONSABILITE DE LA SOCIETE ATR CORPORATION

Les Utilisateurs reconnaissent et acceptent que la responsabilité de la Société ATR CORPORATION est limitée à son rôle d'opérateur de plateforme en ligne.

Ainsi donc, la responsabilité de la Société ATR CORPORATION ne saurait en aucun cas être engagée à raison des Prestations rendues par les prestataires mis en relation par elle avec les clients, puisque, en sa qualité d'intermédiaire numérique,

la Société ATR CORPORATION n'est point chargée de la réalisation des dites prestations.

Toutefois, Si un Prestataire annule la mission qui lui est confiée pour rendre des prestations à un client, la Société ATR CORPORATION s'engage à pourvoir dans les plus brefs délais au remplacement de celui-ci avec des compétences similaires au même tarif pour assurer la mission réservée.

En tout état de cause, dans les cas où la responsabilité de la Société ATR CORPORATION pourrait être engagée, celle-ci est limitée aux préjudices certains, directs et prévisibles à raison des dommages résultant d'un manquement de sa part, et dans un tel cas, la réparation due à l'Utilisateur, sera strictement limitée au coût supporté ou au dommage subi par lui.

De même, la vérification de l'identité des utilisateurs sur Internet étant difficile, la Société ATR CORPORATION ne garantit pas que les vérifications, les contrôles d'identité ou d'antécédents effectués sur les utilisateurs permettront, le cas échéant, d'identifier les manquements passés ou d'en prévenir de futurs.

De sorte que, toutes les références d'un utilisateur obtenues à l'occasion d'une vérification signifient uniquement que l'utilisateur a fait l'objet d'une procédure de vérification ou d'identification appropriée.

La Société ATR CORPORATION ne garantit pas la conformité de l'existence, la conduite, de tout Client, Prestataire, ou tiers avec la réalité de ce qui est effectivement.

Par ailleurs, la Société ATR CORPORATION n'est pas responsable des difficultés ou impossibilités momentanées d'accès à la Plateforme, au Compte ou aux Services si elles ont pour origine une faute d'un Utilisateur ou en cas de panne des infrastructures de télécommunications ou de coupures d'Internet ne relevant donc pas de son fait et qui peuvent conduire à des interruptions de l'accessibilité ou de l'utilisation de la plate-forme.

la Société ATR CORPORATION peut, de façon temporaire et en prenant en compte les intérêts légitimes des utilisateurs, limiter la disponibilité de la plateforme ou de certaines de ses fonctionnalités si cela est nécessaire en raison des capacités limitées, pour préserver la sécurité ou l'intégrité de ses serveurs, ou pour effectuer des opérations de maintenance afin d'assurer le bon fonctionnement ou d'améliorer le fonctionnement de la plateforme.

## Article 8 : DROITS PARTICULIERS DE LA SOCIETE ATR CORPORATION (PROPRIETE INTELLECTUELLE)

La Plateforme, le Site , l'Application et l'intégralité des éléments qui les composent (ci-après, les « Éléments de Propriété Intellectuelle » ), notamment, mais non limitativement, les logiciels, structures, infrastructures, bases de données et contenus de toute nature (textes, images, visuels, logos, marques...) exploités par la Société ATR CORPORATION et objet des présentes condition générales d'utilisation sont protégés par la législation relative aux droits de propriété intellectuelle en vigueur.

Ainsi, tout Utilisateur reconnaît et convient avec la Société ATR CORPORATION que les Éléments de Propriété Intellectuelle liés à la plateforme, y compris tous les droits de propriété intellectuelle y associés, sont la propriété exclusive de la Société ATR CORPORATION.

En conséquence, Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle des Éléments de Propriété Intellectuelle attachés à la présente plateforme, sans l'autorisation expresse et préalable de la Société ATR CORPORATION est rigoureusement interdite sous peine de poursuites judiciaires conséquentes.

Ainsi , tout Utilisateur s'interdit, sauf autorisation écrite et préalable de la Société ATR CORPORATION , d'utiliser, de reproduire, d'adapter, de modifier, de créer des œuvres dérivées, de distribuer, de concéder une licence ou de vendre, de transférer, de présenter publiquement, de transmettre, de diffuser ou d'exploiter de quelque manière que ce soit les Éléments de Propriété Intellectuelle attachés à la plateforme objet des présentes conditions générales d'utilisation et ce, sous peine de poursuites judiciaires conséquentes.

## Article 9 : EVOLUTION DES SERVICES ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

Pour améliorer son fonctionnement et la qualité des services rendus aux utilisateurs via la plateforme, la Société ATR CORPORATION se réserve le droit en cas de nécessité, de faire évoluer les caractéristiques et les fonctionnalités de la Plateforme et des Services tels que visés ci-dessus.

De même et dans la même perspective d'amélioration, la Société ATR CORPORATION peut modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales d'Utilisation en ce qui concerne notamment les aspects techniques de la Plateforme et des caractéristiques des services auxquelles l'Utilisateur a subordonné son engagement et qui y étaient mentionnées.

A cet effet, la Société ATR CORPORATION informera l'Utilisateur, par tout moyen laissant trace écrite, au moins trois (03) jours avant l'entrée en vigueur desdites modifications, à charge pour l'utilisateur de marquer son éventuelle objection dans le délai susdit.

En l'absence d'objection par l'Utilisateur dans ce délai, les modifications seront considérées comme étant lues et acceptées par lui.

En cas d'objection ou de refus, les présentes Conditions Générales d'Utilisation seront immédiatement résiliées par la Société ATR CORPORATION et l'Utilisateur devra donc cesser d'utiliser la Plateforme et les Services y attachés, sous réserve de la parfaite exécution des obligations en cours notamment, l'exécution des commandes en cours non encore achevées avant l'entrée en vigueur des modifications susdites.

#### Article : 10 – RESILIATION ENTRE L'UTILISATEUR ET LA SOCIETE ATR CORPORATION

Le contrat entre l'utilisateur et la Société ATR CORPORATION via ces Conditions reste en vigueur jusqu'à ce que l'utilisateur ou la Société ATR CORPORATION résilie le contrat conformément à ces Conditions.

L'utilisateur peut résilier ce contrat à tout moment, envoyant un e-mail, en faisant la demande par téléphone ou en supprimant son compte, sans motif et sans préavis.

De même, la Société ATR CORPORATION peut résilier ce contrat avec ou sans préavis et cesser de fournir à l'Utilisateur, l'accès à la plateforme:

- Si l'utilisateur viole ses Conditions ou ses Politiques ;
- Si l'utilisateur viole les lois applicables,
- ou si une telle action est nécessaire pour protéger la sécurité ou la propriété de la Société ATR CORPORATION, de ses utilisateurs ou des tiers ;



- ou si le compte est inactif depuis plus de deux ans.

La résiliation ne donnera lieu à aucune indemnité et l'utilisateur n'aura plus accès au Compte, à la Plateforme et aux Services.

Si un Prestataire résilie son compte, toutes les réservations confirmées seront automatiquement annulées et les clients recevront un remboursement intégral ou une offre de remplacement.

Si un Client supprime son compte, toutes les réservations confirmées seront automatiquement annulées et le remboursement éventuel dépendra des conditions d'annulation.

En cas de résiliation de ce contrat, l'utilisateur n'a pas droit à une restauration de compte ou de son Contenu. Si le compte a été suspendu, ou le contrat résilié par la Société ATR CORPORATION, l'utilisateur n'a pas le droit d'enregistrer un nouveau compte ou d'utiliser la plateforme et ses services à travers un compte d'un autre utilisateur.

## **TITRE II- DES CONDITIONS SPECIFIQUES D'ACCES ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME:**

### **Article 10 : DES CONDITIONS SPECIFIQUES D'ACCES ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME PAR LES CLIENTS**

Tout Client peut s'inscrire sur l'application de la Société ATR CORPORATION et y créer son Compte.

A cette occasion, le Client doit fournir les informations nécessaires à la création de son Compte lors de sa première connexion, et notamment son nom, son prénom, son adresse email, sa profession, son âge et les coordonnées de son domicile ou de son lieu de résidence.

Lors du processus de création du Compte, le Client s'engage à lire les Conditions Générales d'Utilisation sus prescrites et matérialise son consentement ou son adhésion à celles-ci en cochant la case y correspondant ;

Le Client est libre d'accepter ou de refuser les Conditions Générales d'Accès et d'Utilisation de la plateforme.

Le Client garantit à la Société ATR CORPORATION qu'il ou elle dispose du pouvoir et de la capacité légalement requises pour créer un compte et utiliser les services y afférents.

Lorsque le Client sollicite un ou plusieurs services liés à l'utilisation de la plateforme, il ou elle s'engage à payer en même temps tous les frais y relatifs, le prix du service, les frais de service devant revenir à la Société ATR CORPORATION, les frais de transaction, les taxes et tous autres frais identifiés lors de la commande et donc le « Prix total » de celle-ci.

Le Client peut effectuer des commandes sur l'Application. Il doit sélectionner un service au sein des catégories proposées, choisir le prestataire, choisir la quantité ainsi que le créneau souhaités.

Avant validation de la Commande, le Client peut donner des indications au prestataire. Le Client comprend et accepte que ces informations ne sont données qu'à titre indicatif et que le Prestataire ne s'y engage pas.

Le Client paie dans l'application le montant total de la commande en ligne en choisissant un opérateur parmi les opérateurs de mobiles money.

Une commande effectuée par un client ne peut être modifiée par celui-ci

De même, une Commande effectuée ne peut être annulée à moins de quarante-huit (48) heures de son exécution.

Dans le cas où le Client serait absent jusqu'à une (01) heure après l'heure du rendez-vous, la commande ne sera pas exécutée et sera annulée sans remboursement du prix et des frais payés par le client.

Une commande n'est pas annulable après l'heure du rendez-vous prévue et elle est donc non remboursable.

S'agissant des Conditions financières, le Client n'a pas d'abonnement à payer pour utiliser la plateforme la Société ATR CORPORATION.

Le Client doit régler les Prestations directement sur la plateforme de la Société ATR CORPORATION par transfert du montant convenu.

Le Client paie le prix du service réservé sur la plateforme de la Société ATR CORPORATION au moment de la commande.

Le Client s'engage expressément à :

- avoir une attitude correcte, polie et décente vis-à-vis des prestataires ;
- ne pas annuler des Commandes de façon récurrente ou répétitive ;
- mettre les prestataires dans les meilleures dispositions pour leur permettre de réaliser les Prestations convenues dans de bonnes conditions ;
- informer le Prestataire de certaines conditions particulières pouvant caractériser l'environnement dans lequel les prestations devront être rendues notamment comme par exemple la présence de tels ou tels animaux ou autres ... dans son domicile ;
- ne pas contacter les prestataires après la réalisation d'une Prestation afin que ceux-ci réalisent des prestations en dehors de la Plateforme ;

En cas de suppression de son compte par un Client, toutes les réservations confirmées par lui seront automatiquement annulées et le remboursement éventuel ou non dépendra des conditions d'annulation.

S'agissant de la Responsabilité des Clients, les clients sont responsables de leurs propres actes et omissions, de même que des actes des personnes qui les accompagnent ou vivent sur les lieux où les prestations doivent être rendues.

De même, les clients s'engagent à mettre hors de portée leurs objets précieux (bijoux...) et à en assurer donc la sécurité à l'occasion de la réalisation des prestations.

En conséquence, la Société ATR CORPORATION décline toute responsabilité en cas de perte de leurs objets précieux à l'occasion de la réalisation des prestations convenues.

Lorsque le Client effectue une Commande pour le compte d'un tiers, le Client s'engage à porter à sa connaissance et à lui faire accepter les présentes Conditions

d'Utilisation de la plateforme et en fournir preuve écrite à la Société ATR CORPORATION avant réalisation des prestations au tiers concernés.

Dans ce cas, le Client est donc responsable du respect des Conditions d'Utilisation par le Bénéficiaire et des dommages causés par lui consécutivement au non-respect desdites conditions.

Le Client accepte ainsi, de garantir à la Société ATR CORPORATION contre toute action, demande ou revendication de toute nature dirigée contre celle-ci du fait des préjudices causés par le Bénéficiaire.

### Article 11 : DES CONDITIONS SPECIFIQUES D'ACCES ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME PAR LES PRESTATAIRES.

Le prestataire désireux d'utiliser et de bénéficier des services offerts par la Société ATR CORPORATION via son site, sa plateforme et son application peut s'y inscrire en y créant un compte.

Lors de sa première connexion, le prestataire doit obligatoirement fournir les informations suivantes, pour la création de son Compte à savoir : son nom, son prénom, son adresse email, sa date de naissance, son téléphone, son adresse, sa profession, les coordonnées de son domicile ou de son lieu de résidence.

Le (la) prestataire garantit à la Société ATR CORPORATION qu'il dispose du pouvoir et de la capacité pour créer un Compte et utiliser les Services y afférents.

Lors du processus de création du Compte, le prestataire s'engage à lire les Conditions Générales et spécifiques d'Utilisation de la plateforme et, en cas d'acceptation et d'adhésion à celle-ci, à matérialiser son consentement à celles-ci en cochant la case y correspondante.

Le Prestataire est libre d'accepter ou de refuser lesdites conditions.

Le prestataire garantit à la Société ATR CORPORATION sous peine de poursuites judiciaires, le cas échéant, qu'il dispose de toutes les compétences requises à l'accomplissement correct et satisfaisant des missions qui lui seront confiées en faveur des clients.

A cet effet, le prestataire doit fournir à la Société ATR CORPORATION en plus des informations initialement requises ci-dessus, les pièces suivantes :

- 1- une photocopie légalisée de sa carte Nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ;
- 2- Une photocopie légalisée de son acte de naissance ;
- 3- Une photocopie légalisée de son certificat de nationalité ;
- 4- Une photocopie légalisée de ses diplômes ou titres de formations ;
- 5- Une photocopie légalisée de ses attestation ou certificats de travail ou certificats de bonne fin d'exécution ;
- 6- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

Dans cette même perspective, le prestataire accepte et s'oblige à se soumettre à divers tests, écrits, techniques et / ou d'entretien organisés par la Société ATR CORPORATION ou son commanditaire en vue de vérifier l'existence à son niveau, des compétences requises à l'accomplissement efficace de telles ou telles missions en faveur de ses clients.

A l'issue de ces tests, la Société ATR CORPORATION peut refuser, le cas échéant, l'inscription d'un candidat au statut de Prestataire sans avoir à s'en justifier auprès de lui.

Une fois retenu pour exécuter une commande effectuée par un client, le Prestataire ne peut modifier ladite commande.

Après paiement de la commande par le client, celle-ci est transmise au prestataire sélectionné, et en cas d'acceptation de la commande par le Prestataire désigné et retenu, celle-ci est considérée comme valide.

Lorsque le prestataire confirme une réservation sur la plateforme, celui-ci conclut un contrat directement avec le Client et est responsable de la qualité de la prestation à rendre selon les conditions et au prix convenus entre le client et lui.

Le prestataire soustrait du prix payé par le client et reverse à la Société ATR CORPORATION la commission qui lui revient de droit.

Le Prestataire s'oblige également à payer les frais et taxes applicables selon la réglementation en vigueur en la matière et directement déductibles par la Société ATR CORPORATION.

Le Prestataire peut annuler ou décliner la mission sans frais jusqu'à Trois (03) jours avant la date du rendez-vous avec le client.

Le Prestataire peut annuler au maximum 3 missions dans un délai de un (01) mois, à partir de la quatrième mission annulée, le profil du prestataire sera suspendu pendant Trois (03) mois.

Le prestataire ne peut pas annuler ou décliner à moins de Trois (03) jours de la date de rendez-vous, une réservation faite à plus de quatre (04) jours de la date de rendez-vous.

Si le prestataire annule ou décline à moins de 3 jours de la date de rendez-vous, une réservation faite à plus de 4 jours de la date du rendez-vous, son profil sera suspendu pendant Trois (03) mois.

Si le prestataire annule pour une seconde fois à moins de Trois (03) jours de la date de rendez-vous dans un délai de Trois (03) mois, une réservation faite à plus de Quatre (04) jours de la date de rendez-vous, son profil sera suspendu pendant six (06) mois.

Si le prestataire ne se présente pas sur les lieux du rendez-vous avec le client, sans avoir annulé au préalable la mission, il devra payer un dédommagement à la Société ATR CORPORATION à hauteur de Trente pour cent (30%) du montant de la prestation avec un minimum de Dix mille Francs CFA (10.000 FCFA) et une suspension de son profil.

Pendant les Trois (03) mois qui suivent la réhabilitation de son profil, si le prestataire annule à nouveau une mission ou ne se présente pas sur les lieux de rendez-vous avec le client, son compte sera définitivement suspendu.

Le Prestataire s'oblige à payer mensuellement à la Société ATR CORPORATION un abonnement pour bénéficier des services offerts sur la plateforme.

Le prestataire définit les prix de ses services et les fait apparaître sur la plateforme.

Il est bien compris et accepté par le prestataire que la Société ATR CORPORATION ne paiera pas les frais de ses déplacements.

La rémunération du Prestataire correspond à son tarif tel qu'affiché sur la plateforme moins une commission et les frais prélevés par la Société ATR CORPORATION.

La rémunération de la Société ATR CORPORATION pour la réalisation des Services correspond donc au montant de la commission.

Le Prestataire s'engage à prendre en compte dans le montant de sa rémunération du service proposé, ses frais de déplacement, les frais de services, les impôts et taxes en vigueur et la commission pour l'utilisation de la plateforme de la Société ATR CORPORATION.

Toutefois, la Société ATR CORPORATION se réserve le droit de recommander aux prestataires des gammes de prix à appliquer.

Le Prestataire a, cependant toute la latitude pour décider de quand et à quels prix fournir les Services convenus, sous réserve du respect des règles relatives aux rendez-vous telles que prescrites ci-dessus.

Le Prestataire donne expressément mandat à la Société ATR CORPORATION qui l'accepte, d'établir en son nom et pour son compte, les factures relatives aux Prestations qui lui sont confiées.

A cet effet, le Prestataire s'oblige à transmettre à la Société ATR CORPORATION les informations suivantes, selon sa situation :

- Prénom et nom / ou raison sociale ;
- Adresse / ou siège social ;
- Extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier
- Numéro d'identification Fiscale personnel ou de l'entreprise ;
- Adresse email ;
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto/verso) / ou extrait;
- Photo en format portrait ;
- les numéros de comptes bancaires et / ou des compte pour les transferts GSM ;

Le Prestataire s'engage à verser aux services des impôts les taxes dont il ou elle est redevable au titre des prestations rendues ainsi que les cotisations patronales et ouvrières dont il est redevable vis-à-vis de la Caisse de Sécurité ou de prévoyance Sociale.

Il est ainsi bien entendu et accepté par le prestataire qu'il conserve l'entière responsabilité de ses obligations légales et fiscales en matière de facturation au titre des factures normalisées ou originales émises en son nom et pour son compte par la Société ATR CORPORATION .

Le mandat de facturation est effectif pendant toute la durée où les Conditions Générales et Spécifiques d'Utilisation de la plateforme sont en vigueur entre le Prestataire et la Société ATR CORPORATION, chaque partie étant tenue de conserver une copie desdites factures.

Les factures des Prestations et Services sont transmises par email au plus tard, dans les deux (02) jours suivant la réalisation de la Prestation.

Les factures générées pour le compte du prestataire pour la rémunération des Services sont envoyées à celui-ci par email dans les deux (02) jours suivant la réalisation de la Prestation.

Le prestataire s'engage expressément à :

- répondre au plus tard dans les vingt-quatre heures de la transmission qui lui en est faite, aux propositions de prestations qui lui sont faites par la Société ATR CORPORATION.
- honorer les réservations qu'il a confirmées ;
- à inviter les Clients à faire usage de la Plateforme lorsqu'ils souhaitent réserver une nouvelle prestation.

Le prestataire est libre d'accepter ou de refuser une proposition de Prestation

Si le prestataire n'est pas disponible pendant le créneau choisi par le Client, il a la possibilité d'annuler les réservations sous réserve des règles régissant l'annulation des commandes telles que prescrites ci-dessus. (Voir la section concernant les annulations).

Le compte et les services rendus au Prestataire seront suspendus, dans les cas où le Prestataire :

- a envoyé des messages agressifs aux équipes de la Société ATR CORPORATION ;



- s'est mal comporté avec les Clients ;
- a reçu de manière répétée des avis négatifs de la part des Clients ;
- n'a pas honoré un service prévu avec un Client sans informer celui-ci ou la Société ATR CORPORATION au préalable ;
- a annulé des commandes sans observer les règles relatives à l'annulation des commandes telles prescrites dans les présentes Conditions Générales et Spécifiques d'Utilisation de la plateforme ;

Pendant cette période, le Prestataire conservera un accès total à la Plateforme et à son Compte mais il n'apparaîtra pas dans les résultats des recherches faites par les clients et ne pourra pas recevoir de réservation de nouveaux clients.

Le compte du Prestataire sera définitivement suspendu, si le prestataire :

- viole ces Conditions d'utilisation ;
- viole les lois applicables, les règlements ou les droits des tiers ;
- a reçu à plusieurs reprises de mauvais commentaires ou des plaintes concernant la performance ou la conduite du prestataire ;
- n'a pas répondu à plusieurs demandes de réservation sans raison valable ;
- annule des commandes sans observation des conditions d'annulation prescrites dans les présentes Conditions Générales et spécifiques d'Utilisation de la plateforme.

Pendant cette période, son profil professionnel ne sera plus en ligne et ne sera plus actif. Les accès à la Plateforme ainsi qu'au Compte seront cependant maintenus, mais le profil du Prestataire n'apparaîtra plus dans les listes de recherche.

Pour lever la limitation, le Prestataire peut écrire, appeler ou prendre rendez-vous avec la Société ATR CORPORATION en vue d'un examen de sa situation et de sa réhabilitation éventuelle sur la plateforme.

## Article 12 : RECLAMATION ET RESOLUTION DES LITIGES

Le Client et le Prestataire disposent de vingt-quatre (24) heures à compter de l'heure de la fin de la prestation pour faire toute réclamation auprès de la Société ATR CORPORATION en contactant le service clients dont les coordonnées sont disponibles telles qu'indiquées comme suit E-mail :

contacts.imo@atrcorporation.com

En cas de litige entre les Utilisateurs, ces derniers s'engagent à rechercher un mode de résolution amiable.

Le statut de la Société ATR CORPORATION étant limité à son rôle de plateforme d'intermédiation numérique, sa responsabilité ne pourra être recherchée qu'en cas de mauvaise exécution d'une Prestation relevant de sa charge.

Cependant, en cas de litige, la Société ATR CORPORATION pourra jouer un rôle d'intermédiation aux fins de parvenir à une résolution amiable du litige.

Si un Client fournit la preuve qu'un Prestataire a endommagé de manière fautive ou volé ses biens (« Réclamation pour dommages »), le Client peut demander une indemnisation par le biais du Service client de la Société.

Si le Client fait une réclamation pour dommages matériels ou vols à la Société ATR CORPORATION le Prestataire concerné aura la possibilité de répondre. Si le Prestataire accepte de payer, ou si la Société ATR CORPORATION détermine la preuve que le Prestataire est responsable des dommages matériels ou vols, le Prestataire doit payer au Client le montant de la compensation. La Société ATR CORPORATION peut utiliser la rémunération du Prestataire non versée au Prestataire, pour compenser tout ou partie des dommages ou vols.

Si le Prestataire fait une réclamation pour dommages matériels ou vols à la Société ATR CORPORATION, le Client concerné aura la possibilité de répondre. Si le

Client accepte de payer, ce Client doit payer au Prestataire le montant de la compensation.

Pour toute réclamation autre que celles ayant trait aux dommages matériels et vols, ou dommages non gérable par la Société ATR CORPORATION, le Client et le Prestataire ont la possibilité d'adresser leur plainte directement aux services publics compétents (police, justice, etc..)

La Société ATR CORPORATION peut exercer contre le Prestataire et le Client tout recours dont elle dispose en vertu de la loi applicable.

Le Prestataire et le Client acceptent de coopérer de bonne foi, de fournir toute information demandée par la Société ATR CORPORATION, de signer des documents et de prendre d'autres mesures raisonnables en relation avec les Réclamations pour dommages, les plaintes, les réclamations en vertu des polices d'assurance ou d'autres réclamations liées à l'utilisation des Services.

Le Prestataire et le Client peuvent faire appel d'une décision de la Société ATR CORPORATION en contactant son service clients.

Les décisions prises par la Société ATR CORPORATION en lien avec une réclamation pour dommages n'affectent pas les droits contractuels ou légaux du Prestataire et du Client, ni les droits d'engager des poursuites judiciaires devant les juridictions compétentes.

En tout état de cause, tout litige pouvant découler des relations entre la Société ATR CORPORATION et ses partenaires que sont les utilisateurs, les prestataires et les tiers, devront faire l'objet d'une procédure de règlement amiable.

En cas d'échec de la tentative de règlement amiable, les parties s'engagent à soumettre lesdits litiges aux juridictions compétentes.

